

# APPRENTISSAGE

L'OFFRE "ALTERNANCE ZÉRO CONTRAINTE"

**5000€** d'aides pour le  
recrutement des apprentis  
entre 18 et 29 ans.\*

\*pour tout contrat en apprentissage signé en 2025

## LA SOLUTION ALTERNANCE ZÉRO CONTRAINTE

Recrutement possible dès le mois de MARS, avec entrée en formation en JUIN.

### VOUS AVEZ BESOIN DE RECRUTER ?

« En recrutant un collaborateur en apprentissage, vous les entreprises-partenaires, vous permettez à des jeunes d'apprendre et de monter en compétences. Et, ces jeunes vous le rendent bien : en s'impliquant fortement, ils contribuent grandement à l'accomplissement des diverses missions que vous leur confiez.

On est bien dans une relation "gagnant-gagnant". »

**Charlotte PION, conseillère en formation et chargée du recrutement des candidats.**

L'offre "Alternance Zéro Contrainte" a été conçue, en concertation avec les entreprises partenaires, pour répondre aux problématiques auxquelles vous êtes confrontées : manque de souplesse des plannings, formations inadaptées, difficultés pour accompagner les alternants, absence de locaux pour accueillir les alternants et coût financier trop élevé.

#### Des plannings spécifiquement conçus pour répondre à vos besoins

Avec "Alternance Zéro Contrainte", vous pouvez **choisir entre 15 plannings** (voir page 4). Vous pouvez ainsi garder le contrôle sur l'organisation du travail de vos équipes.

Si vous recrutez plusieurs alternants, vous pouvez même choisir des plannings différents pour chacun de vos collaborateurs afin d'équilibrer les temps d'absence en fonction de vos besoins.

#### Des formations adaptées à vos besoins

Toutes les formations proposées (du niveau Bac à Bac+5) sont **reconnues par l'État** (RNCP) et **peuvent être suivies en 1 an seulement** (à l'exception du Bac+5, en 2 ans).

Les domaines sont variés et adaptés à vos besoins : communication, digital, community management, événementiel, développement commercial, administratif, vidéo, ...



« Nous avons longtemps été réticents pour recruter en alternance. La mise en place des contrats, les contraintes administratives et/ou juridiques, c'était trop compliqué. Grâce à Charlotte et son accompagnement, nous avons réussi à gérer tout ça sereinement. Depuis, on a recruté 3 alternants, »

**Christopher Baleda,  
Montpellier Street Culture**



« Le suivi pédagogique proposé par Oxytalis a contribué à débloquer des situations potentiellement conflictuelles avec mon apprenti. Cela a aussi permis de faire le lien entre l'école et les missions confiées et m'a permis de mieux l'accompagner »

**Patrice Huc,  
Association PlayUp**

### Le « LAB » pour vous aider à tutorer vos alternants

Accompagnement et tutorat de vos alternants afin de leur permettre de contribuer au maximum à la **réalisation des missions que vous leur confiez**. Oxytalis propose le « LAB ».

Le « LAB », c'est quoi ?

Ce sont des séances de travail proposées aux étudiants. Ceux qui le souhaitent peuvent travailler sur les dossiers et les missions que vous leur confiez.

Tutorés par les équipes pédagogiques d'Oxytalis, ils peuvent solliciter leurs formateurs (qui sont tous des professionnels et des spécialistes dans leur domaine) afin de résoudre les problématiques auxquelles ils sont confrontés.

Ils arrivent chez Oxytalis avec des questions. Ils reviennent en entreprise avec des débuts de réponse. Et vous pouvez en discuter avec eux. Cela vous fait gagner énormément de temps.

### Mise à votre disposition d'une salle de coworking pour accueillir vos alternants

Un certain nombre de petites structures nous ont fait part de leur difficulté pour accueillir des alternants, notamment à cause de l'absence de locaux ou de place dans leurs locaux.

C'est pour cela que nous avons décidé de **mettre à votre disposition une salle de coworking et des bureaux** pour que vos alternants puissent travailler dans les meilleures conditions :

- bureau
- armoire de stockage du matériel
- accès au wi-fi et aux ressources de l'école (ordinateur, matériel photo et vidéo, ...)
- accès aux formateurs pour aider vos alternants à avancer sur leurs missions

### Des frais pédagogiques entièrement pris en charge ... et des aides de l'État

Afin de ne pas impacter le budget de votre entreprise, Oxytalis ne propose jamais de tarif qui dépasse le montant de prise en charge des frais pédagogiques par votre OPCO (Opérateur de Compétences). Ainsi, **la formation de vos alternants ne vous coûte absolument rien**.

De plus, grâce à la mise en place d'une subrogation, c'est votre OPCO qui règle directement les frais pédagogiques : vous n'avez même pas à faire d'avance de trésorerie.

Pour finir, les aides de l'État sont renouvelées à hauteur de 416,33€ / mois pour chaque alternant. Par exemple, la rémunération d'un apprenti âgé de moins de 21 ans n'est que de 359€ / mois (avec la valeur du SMIC au 01/02/2025 et aide de l'État déduite).



« Grâce à sa bienveillance, ses valeurs et la mise à disposition d'un espace de travail dédié, Oxytalis est une école facilitatrice pour la réussite de l'entreprise et de l'apprenant. Pour notre association c'est un accompagnement gagnant/gagnant ! »

**Nathalie Bigeon et Sabrina Morcelli,**  
**Association Secours Infirmiers**



« Grâce à la flexibilité d'Oxytalis, nous avons su trouver avec l'équipe pédagogique un équilibre entre présence sur le lieu de travail et en centre de formation. Tout cela, au service d'une plus grande efficacité »

**Natacha Kabral,**  
**DLM Créations**

## Focus

## LES PLANNINGS À LA CARTE

Nous avons bâti des plannings spécialement adaptés aux attentes des entreprises :

- 14 heures à l'école / 21 heures en entreprise
- Grande régularité des plannings tout au long de l'année afin de ne pas désorganiser les entreprises

**15 plannings** par niveaux de formation (Bac+2, Bac+3, Bac+4, Bac+5) afin de vous permettre de choisir celui qui vous convient le mieux. Avec, évidemment, la possibilité d'opter pour des plannings différents pour chaque alternant (si vous en recrutez plusieurs). Vous pouvez donc construire votre politique RH de manière optimale par rapport à votre organisation, à vos contraintes, à vos besoins.

C'est vous qui décidez et non pas les plannings qui s'imposent à vous.

## #EXEMPLES DE PLANNING

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30	École	École			
11h30 - 13h15	École	École			
Pause					
14h15 - 16h00	École	École			
16h00 - 17h45	École	École			
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30				École	École
11h30 - 13h15				École	École
Pause					
14h15 - 16h00				École	École
16h00 - 17h45				École	École
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30	École			École	
11h30 - 13h15	École			École	
Pause					
14h15 - 16h00	École			École	
16h00 - 17h45	École			École	
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30		École			École
11h30 - 13h15		École			École
Pause					
14h15 - 16h00		École			École
16h00 - 17h45		École			École
17h45 - 19h30					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45	École	École		École	École
09h45 - 11h30	École	École		École	École
11h30 - 13h15					
Pause					
14h15 - 16h00					
16h00 - 17h45					
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30	École	École		École	École
11h30 - 13h15	École	École		École	École
Pause					
14h15 - 16h00					
16h00 - 17h45					
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30					
11h30 - 13h15					
Pause					
14h15 - 16h00	École	École		École	École
16h00 - 17h45	École	École		École	École
17h45 - 19h30					

  

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 09h45					
09h45 - 11h30					
11h30 - 13h15					
Pause					
14h15 - 16h00					
16h00 - 17h45	École	École		École	École
17h45 - 19h30	École	École		École	École

Quel que soit le planning, possibilité de présence en entreprise le samedi (avec jour de repos sur un autre jour de la semaine)



Scannez le QR Code pour accéder au formulaire de demande de renseignements

1 036 800 contrats d'apprentissage sont en cours en France en novembre 2024

*Source : DARES - Ministère du travail - Novembre 2024*

 @oxytalis

 @oxytaliscampus

07 67 33 86 52 

charlotte@oxytalis.com 